

Communiqué de presse
27 septembre 2018

Transition écologique des territoires : l'ADEME et Régions de France signent un protocole d'alliance

Convaincus du rôle majeur des collectivités pour accélérer la transition écologique et énergétique (TEE), M. Hervé MORIN, Président des Régions de France, et M. Arnaud LEROY, Président de l'ADEME signent ce jour un Protocole d'alliance inédit.

Avec les récentes réformes territoriales, les Conseils régionaux jouent un rôle essentiel pour la planification, l'impulsion, l'animation et l'accompagnement de la TEE dans les Régions.

A travers ce partenariat stratégique, l'ADEME entend amplifier, par cette première étape, son engagement auprès des territoires.

Une collaboration de longue date amenée à se diversifier

Si l'ADEME et Régions de France agissent chacun au regard de leurs propres objectifs, elles partagent une même impulsion forte vers les territoires. Depuis une quinzaine d'années, l'ADEME collabore avec les Régions en faveur de la transition écologique et énergétique, par l'intermédiaire, principalement, des Contrats de Plan Etats-Régions au sein desquels la TEE concentre près de 20% de l'effort budgétaire.

Avec l'attribution ces dernières années d'un rôle de chef de file pour la transition écologique et énergétique des territoires, les Régions sont progressivement montées en compétence et de manière effective dans de nombreux domaines.

L'ADEME leur apporte un soutien aux travaux de planification, par exemple ceux engagés par la Région Occitanie (« Région à Energie positive »). Elle participe à la mise en place de relais dans les territoires pour mettre en œuvre leurs missions, comme des plateformes territoriales de transition énergétique ou des observatoires régionaux. Enfin, les appels à projets cofinancés par l'ADEME et les Régions se multiplient, ce qui témoigne d'une volonté de rapprochement et de coordination dans le soutien et le financement des démarches de TEE.

Le Protocole d'alliance signé ce jeudi vise à maintenir et amplifier ces actions qui ont fait leurs preuves et démontré **la valeur ajoutée d'une approche partenariale et d'une mobilisation commune ADEME – Régions**. Il marque également **la volonté de faire évoluer leur mode de collaboration et d'en élargir les périmètres afin de les adapter aux nouveaux cadres stratégiques nationaux (Plan Climat, Feuille de Route Economie Circulaire...)** et au rôle élargi des Régions dans le pilotage de la transition écologique et énergétique. Ce protocole servira enfin d'appui pour fédérer autour d'objectifs partagés l'ensemble des parties prenantes de la TEE.

Trois orientations prioritaires pour une action renforcée

Trois orientations prioritaires sont au cœur de ce Protocole et seront déclinées dans les programmes d'action à venir pour être au rendez-vous des objectifs de l'Accord de Paris :

- La mise en place d'une gouvernance commune renforcée en matière d'économie circulaire et d'efficacité énergétique ;

- L'accompagnement de l'ADEME dans l'élaboration et l'animation d'une prospective énergétique à l'échelle régionale intégrant le développement des EnR, les filières émergentes (froid renouvelable, hydrogène...), les mobilités et la qualité de l'air ;
- La mise en œuvre partagée du Plan Rénovation.

D'autres thématiques pourront faire l'objet de réflexions et d'initiatives partagées, telles que l'adaptation au changement climatique pour laquelle les Régions ont un rôle stratégique de premier plan à jouer de par leurs missions de planification.

De l'évaluation de l'alignement des politiques climatiques régionales aux objectifs de l'Accord de Paris jusqu'au soutien et à l'innovation aux entreprises au moyen de la finance verte, le Protocole signé aujourd'hui entre l'ADEME et Régions de France a vocation à s'inscrire dans la durée et à s'enrichir de nouvelles opportunités de coopération avec d'autres associations d'élus pour réaffirmer l'engagement partenarial commun en faveur de la TEE dans les territoires.

Service presse Régions De France : Alexandrine Salvi

Tel : 06 43 60 37 53 / e-mail : asalvi@regions-france.org

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com

Régions de France EN BREF

Régions de France a été créée en décembre 1998 pour répondre au besoin de concertation étroite ressenti par les Présidents de Conseil Régional, les élus et leurs services. Ils ont souhaité mettre en commun les expériences vécues dans les Régions.

Régions de France regroupe 19 membres (12 Régions métropolitaines et 7 collectivités d'Outre-Mer) et remplit quatre fonctions principales :

Régions de France est l'institution qui représente les Régions et des collectivités assimilées auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes ;

Régions de France promeut le fait régional auprès des citoyens et des acteurs de la vie économique et sociale ;

Régions de France organise la concertation et les échanges de bonnes pratiques entre les Régions ;

Régions de France est le centre de ressources pour les élus régionaux et leurs services.

www.regions-france.org  @Regionsdefrance

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr  @ademe